



Problème de rapport stressants avec mon ex femme

Par **Papa59**, le **25/02/2013** à **21:20**

Bonjour. Je suis séparé de la mère de mes enfants depuis déjà plus de 5 ans mais régulièrement elle a des comportements stressants comme des appels ou des SMS très désagréables, insultants etc... Ma première question est suis je obligé de lui fournir un numéro de téléphone ? Nous avons eu un jugement de garde alternée et j'ai mon fils de 11 ans une semaine sur deux. Ma fille de 20 ans elle ne vient plus trop...
De plus, normalement je dois avoir mes deux enfants une semaine sur deux mais ma fille ne respecte plus ça depuis longtemps et vient quand elle veut... Est-ce que ça peut se retourner contre moi ?
Merci de votre réponse.

Par **cocotte1003**, le **26/02/2013** à **08:08**

Bonjour, oui normalement votre ex doit pouvoir vous joindre si elle a un problème avec votre fils mais vous avez le droit de raccrocher si elle vous parle d'autre chose. votre fille, elle, est majeure, elle fait ce qu'elle veut cela ne peut pas se retourner contre vous, cordialement

Par **Papa59**, le **26/02/2013** à **10:45**

Merci pour votre réponse.
Au pire, comment m'assurer de ne plus être importuné par autre chose qu'un appel important ? Plus globalement, comment faire respecter mes droits ?
Merci.